



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Mise à jour de la Ville d'Iqaluit concernant la situation liée à la COVID-19 — Réouverture de la Ville

15 janvier 2022 — Iqaluit (Nunavut)

La Ville d'Iqaluit continue à travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut pour surveiller la situation liée à la COVID-19 et y réagir en fonction des besoins.

Services municipaux

Les bureaux municipaux 1085 et 901 seront rouverts au public à compter du lundi 17 janvier 2022.

Paiements

Les paiements liés aux différents services municipaux, à l'exception des paiements relatifs aux Services des loisirs, peuvent être effectués en personne à l'hôtel de ville, bâtiment 1085.

Service municipal de l'ordre public

Le Service municipal de l'ordre public soutiendra les ordonnances de santé publique de l'ACSP au moyen de patrouilles destinées à la sensibilisation du public et au port du masque dans les espaces publics.

Pour signaler une infraction ou déposer une plainte concernant un rassemblement à domicile, le public doit communiquer avec la GRC au 979-1111.

Service des loisirs

Pour de plus amples renseignements sur les capacités du Service des loisirs, veuillez consulter le message d'intérêt public complémentaire du 14 janvier 2022 publié par le Service des loisirs en ligne et sur leur page Facebook : Service des loisirs de la Ville d'Iqaluit

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Geoffrey Byrne

Gestionnaire intérimaire des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

[g.byrene@iqaluit.ca](mailto:g.byrne@iqaluit.ca)

867-979-5619